

2018, l'année de Cap à l'Ouest

Christian Bretin, le maire, a dressé le bilan 2017 et présenté les perspectives, vendredi 12 janvier à la salle de la Grenette.

L'année 2017 a vu l'aménagement des parkings du champ de foire et du gymnase, la restructuration de l'aire de loisirs en Lune, l'accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle résidence seniors dont les premiers coups de pelle ont eu lieu en décembre dernier. Elle sera prévue pour 31 logements. La commune a obtenu le prix de la citoyenneté et sa première fleur régionale au jury des villes et villages fleuris. Durant l'année, Catherine Ancian, secrétaire de mairie depuis 34 ans et clé de voûte, a laissé son poste à Cécile Lambert pour une retraite bien méritée.

Pour 2018, le dossier Cap à l'Ouest est en ébullition. Des travaux conséquents vont être réalisés comme l'aménagement complet de la place de la Gare ainsi que celui du parking des écoles, proche du poids public, et aussi une notable amélioration de la rue de la Gare. Avant ces



Christian Bretin, le maire, et son conseil municipal.

grands travaux, une réfection du réseau d'eau et d'assainissement est prévue. Le réseau proche de la gare étant très vétuste sera réparé et mis aux normes. Les lignes électriques et téléphoniques seront enfouies.

Construction de pavillons

La salle des Frères rue de Bresse sera agrandie, relookée et mise aux normes tout en améliorant ses performances énergétiques. L'ancien atelier municipal,

très proche de la Grenette, quasi inopérant et dont la toiture est très vétuste, sera déconstruit pour laisser place à différentes places de stationnements et un petit square ludique et pratique.

D'une étroite collaboration avec le Conseil départemental et La Maison pour tous, il est sorti un accord très favorable : au cours de cette année, la construction de pavillons à louer ou à acheter va se concrétiser.

Les travaux du préau de l'ancienne école de filles (derrière

la mairie) se finalisent. Ce bâtiment patrimonial et communal sera utilisé pour des événements communaux. L'éclairage de l'église n'étant plus aux normes, des travaux là aussi conséquents sont prévus.

L'implantation de caméras de vidéo sécurité est envisagée. Ce système viendra compléter le dispositif de la participation citoyenne dont les derniers résultats sont estimés encourageants.